



N° 23
Mars/Juin 2016

Page 1

- ▶ Zoom ta boîte
- ▶ Matinale Crowdfunding, fonds d'Investissement, Business Angels
- ▶ Matinale Le tableau de bord et les indicateurs de gestion

Page 2

Ça c'est la vie du club :

- ▶ Soirée fiscalité
- Ça nous est arrivé :**
- ▶ Soirée de Bienvenue « Commission Recrutements, Nouvelles entrées »

Page 3

Ça c'est à venir :

- ▶ Save the dates
- ▶ Soirée « Guerre de l'Information »
- Ça c'est eux :**
- ▶ Périnove

Page 4

Ça se fête :

- ▶ Soregor et Sage inaugurent leurs nouveaux locaux
- Ça nous intéresse :**
- ▶ L'entretien professionnel
- Zoom Commission**
- ▶ Rebond : Petit rappel ! Une nouveauté au Club



Retrouvez le Club d'Affaires Atlantique sur
www.clubaffaires44.com

Zoom Ta Boîte

Participez au concours photos organisé par le Club d'Affaires Atlantique afin de valoriser et de faire découvrir votre entreprise.

Envoyez 3 photos maximum selon les thèmes suivants :

- ▶ L'Entreprise (bâtiment intérieur ou extérieur)
- ▶ L'Homme au travail
- ▶ Une photo décalée

Ces clichés devront être légendés, en couleur ou noir et blanc et être transmis avant le 15 juillet au plus tard à : zoomtaboite@gmail.com

Le vote aura lieu entre le 15 et le 30 juillet au cours duquel la remise des prix et l'exposition des photos

se feront lors de l'Assemblée Générale du CAA courant octobre.

N'hésitez pas à faire preuve d'imagination et nous surprendre car ce concours a pour but de mettre en avant les hommes et votre entreprise par le biais de clichés plus ou moins décalés.

Nous comptons sur votre engagement, votre dynamisme et votre créativité.

Vous trouverez sur le site du CAA dans l'espace membres* rubrique événements du Club, le règlement du concours.

Vos contacts pour le concours :

Alexandre DUCOIN,
Fabienne BIHAN ARROUET
zoomtaboite@gmail.com



Matinale Crowdfunding, fonds d'Investissement, Business Angels - Le 21 Janvier 2016

Les financements participatifs font désormais partie des outils de financement de l'économie locale, TPE et PME peuvent y recourir dès lors qu'elles affichent plus de deux ans d'existence.

Avant de solliciter une plateforme de prêts ou un fonds d'investissement, il convient de sélectionner le(s) bon(s) suivant le projet, la phase de développement de l'entreprise, le montant sollicité, et connaître les rudiments de leur fonctionnement, leur vocabulaire et les aborder avec méthode.

Derrière une apparente simplicité, le crowdfunding, comme les banques, se positionne sur des projets et des structures viables, et présentant des perspectives de développement ou à minimas de pérennité.

Le crowdfunding se distingue par un bon accueil des demandes de financement, de stock, d'embauches pour renforcer ses équipes et faire face à un pic d'activité, du BFR, ou encore compléter un tour de table pour boucler un plan de financement. Par leur rapidité, leur accompagnement facilite grandement la mise en œuvre des projets.



Une matinale animée par Sigrid ROBERT
FINANTEAM
finanteam@sfr.fr
06 87 11 98 28



Matinale Le tableau de bord et les indicateurs de gestion - 25 février 2016

Un tableau de bord est un outil de pilotage de votre entreprise. C'est une liste d'indicateur à court terme.

Un bon indicateur est un indicateur sur lequel vous avez un moyen d'agir. Il doit fournir une information utile :

- ▶ Pertinente, Fiable, Claire, Rapide et accessible facilement.

Et n'oubliez pas que nous sommes en gestion, la précision comptable n'est pas nécessaire.



Une matinale animée par Anthony PEREZ
SOREGOR
an-perez@soregor.fr
02.40.53.40.01



N° 23
Mars/Juin 2016

Soirée Fiscalité - 5 Mars 2016

Le 28 janvier dernier, vous êtes venus nombreux pour notre soirée annuelle sur l'actualité fiscale et sociale. Quels sont les enseignements à tirer de la dernière loi de finance et de l'actualité sociale :

En 2015, 47.9% des foyers sont imposés à l'impôt sur le revenu.
En 2016, vous devez effectuer votre déclaration en ligne si votre revenu fiscal de référence est supérieur à 40000 €.

Le régime du sur amortissement de 40% est prorogé jusqu'au 14 avril 2017. Il concerne les biens d'équipement de l'entreprise.

Intégration fiscale : Suppression de la neutralisation de la quote part de frais et charges.

Report de la révision des valeurs locatives à 2017.

Sites internet proposant des transactions entre particuliers :

Les plateformes ont l'obligation d'informer les utilisateurs du droit fiscal et social et de transmettre aux utilisateurs le montant annuel des recettes qu'ils ont réalisées sur le site.

Depuis le 7 août 2015, la résidence de l'entrepreneur individuel est automatiquement insaisissable.

Les entreprises sont dispensées de publier leurs comptes sociaux s'ils sont en dessous de 2 des 3 seuils suivants :

- ▶ CA < 8 Millions d'€
- ▶ Total Bilan < 4 Millions d'€
- ▶ Effectif < 50 salariés

Le burn out reconnu comme maladie professionnelle.



Une soirée animée par :

Anthony PEREZ - SOREGOR
an-perez@soregor.fr
Tél : 02.40.53.40.01

Thierry de LORGERIL
et **Séverine DEVOIZE - BRETLM**
bretlim44@bretlim.com
Tél : 02.51.73.09.83



« Ça nous est arrivé »

Commission « Recrutements, Nouvelles Entrées » : Une soirée de Bienvenue pour les nouveaux arrivés

La commission « Nouvelles Entrées » est composée de 4 personnes :

Sigrid ROBERT / François CABROL / Frédéric BONNET et Véronique LE MINTEC.

Le but de cette commission est le recrutement et l'accueil des nouveaux adhérents.

Nous nous réunissons une fois par mois .

Nous avons revu la chartre d'engagement des adhérents, initié un e-mailing d'entreprises à contacter pour de nouveaux recrutements.

La commission a mis en place une soirée au restaurant le skipper à St-Nazaire le 23 février pour accueillir 8 nouvelles personnes.

La soirée a été très conviviale et positive autour de très bons échanges au cours d'une soirée très agréable.

Présidente de la Commission :

Véronique LEMINTEC
PSM
v.lemintec@psm-assemblage.fr
Tél : 02.40.11.61.94



Retrouvez le Club d'Affaires Atlantique sur :



LADEN Valérie
ARLAB



DELESALLE Aymeric
TIME 2 GO (SARL) :
Baobab Factory



DENOIX Michael
GSF CELTUS



AVIGNON Séverine
CINEVILLE



DELROT Mathieu
HDB Technology



Le TALLEC Julie
HSBC France



BOURGET Antoine
OSMOSE



GUERIN Médéric
PERINOVE



TIRET Véronique
APIE



MAHE Jean Noël
SENR (Audacity)



MARTIN Grégoire
TROUVER SON ECOLE
(Audacity)



VANCASSEL Goeffrey
STERBLUE (Audacity)

*Les adhérents Exercice 2015/2016

SAVE THE DATES



- 13 mai 2016 : Déjeuner table Ouverte - Restaurant « Le Menhir »
- 26 mai 2016 : Visite de la société BUGAL
- 10 Juin 2016 : Visite de la société RABAS, suivie du déjeuner table ouverte
- 16 Juin 2016 : Stratégie et outils de communication pour l'entreprise
- 23 Juin 2016 : Soirée « Guerre de l'Information »
- 8 Juillet 2016 : La journée Rencontre Adhérents ... Une surprise !

Un rendez-vous à ne pas manquer : « Guerre de l'Information » le 23 Juin 2016 à 18 heures 30 à la CCI

La guerre de l'information, également dénommée infoguerre désigne l'ensemble des méthodes et actions visant à infliger un dommage de vos données informations.

Cela concerne avant tout :

- la dégradation des systèmes d'acquisition d'informations et de communication.

Elle consiste à détruire l'information, depuis les connaissances intellectuelles jusqu'aux données informatiques.

Guerre de l'information et cybercriminalités sont les sujets qui seront traités à l'occasion de la soirée organisée par le Club d'Affaires Atlantique le 23 Juin prochain.

Pourquoi une soirée « Guerre de l'information et cybercriminalité » ?

Notre monde bouge. C'est pour faire profiter ses membres d'une veille d'informations que le club a décidé d'organiser des soirées à thème qui permettent de prendre connaissance de cet environnement en mutation... et d'avoir un coup d'avance !

Une centaine d'entreprises attendues à cette soirée

PREMIERE PARTIE

Qu'est-ce que la Guerre de l'Information, quelles conséquences pour les entreprises ?

Christian HARBULOT - Directeur de l'École de guerre économique spécialisé en intelligence économique et Cybercriminalité.

Cyber criminalité : Comment se protéger ? Quels outils ?

Protection des données : Etes vous conscient des risques ?

Capitaine BRUGNAUX, Chef du bureau renseignement de la RGPL-GGD44

Quels sont les outils de sécurité pour l'entreprise ?

Jean Luc DALLERAC - PDG de la société CRPI

DEUXIEME PARTIE - Témoignages

Des exemples d'entreprises victimes de Cybercriminalité

TROISIEME PARTIE - Echanges avec la salle

Cette soirée sera suivie d'un Cocktail dînatoire



« Ça c'est eux »

Société Périnove

Avec Médéric Guérin on a affaire à un revenant. Non pas qu'il soit mort et qu'il revienne hanter le Club d'Affaires Atlantique, mais nous avons affaire avec un ancien membre du club et pas n'importe lequel.

Entré en 2005, il a fait partie du Bureau de 2009 à 2012 en tant que Trésorier du Club sous la casquette Epsinove.

Aujourd'hui, il nous revient sous le nom de Périnove : Cabinet Conseil dont la mission consiste à accompagner ses clients dans des projets améliorant la performance et l'innovation des organisations. Pour résumer son activité, Périnove ce sont 2 associés, 4 salariés avec un réseau de consultants experts (Qualité, RH, finances, recrutement) et un CA 2014-2015 de 440k€.

Bien que possédant une forte culture dans l'accompagnement des organisations du secteur public et du secteur social et médico-social, Perinove s'adresse à toute entreprise ayant un projet nécessitant d'apporter un œil extérieur neutre des situations. Elle s'appuie sur des outils dans les domaines de la gestion de l'information et des démarches d'innovation. Ces consultants ont une forte valeur ajoutée

en management stratégique, amélioration continue et qualité.

Médéric Guérin apporte sa compétence spécifique dans le domaine de l'informatique et notamment tout ce qui tourne autour du système d'information : pilotage des projets, choix des solutions matérielles ou logicielles, accompagnement des directions dans leurs besoins techniques... un vrai DSI externalisé. Et sous Périnove pointe Epsinove.

Pour appuyer sa méthodologie, Périnove a mis en œuvre une démarche qualité conformément à la norme ISO9001 : 2000 « Système de management de la qualité — Exigences ».

Les valeurs de l'entreprise sont Intégrité, Engagement, Responsabilité, Justice, Compétence, Efficience, Respect, Authenticité, Congruence, Utilité, Confidentialité, Indépendance.

Périnove adopte une attitude éthique et bienveillante pour une évaluation

Médéric GUERIN
PERINOVE

mguerin@perinove.fr
Tél : 06.81.97.18.67



Soregor et Saje Avocats inaugurent leurs nouveaux locaux.

Dominique Perrier et Anthony Perez, experts-comptables associés Soregor, Nathalie Migneau, avocate associée et Jérôme Peron, avocat Saje et leur équipe inaugurent leurs nouveaux locaux, **le jeudi 19 mai 2016 à 18 30**



Au programme :

- ▶ Visite des locaux
- ▶ Echanges autour d'un cocktail dînatoire avec les équipes dans une ambiance détendue.

Tous les adhérents du Club d'Affaires Atlantique sont conviés à cette soirée.
Contact : 02.40.53.40.01

Le Groupe SOREGOR en bref

Soregor, 12ème cabinet d'expertise comptable en France, est spécialisé dans l'accompagnement des entrepreneurs à la création, gestion et au développement de leur entreprise. www.soregor.fr

Membre du Groupe Soregor, le cabinet d'avocats SAJE accompagne les entrepreneurs de TPE/PME depuis plus de 20 ans dans tous les domaines du droit des affaires et à chaque étape de la vie de leur entreprise. www.avocats-saje.fr



> Visitez les nouveaux locaux

> Echangez lors du cocktail dînatoire avec nos équipes

> Partagez un moment convivial dans une ambiance détendue

« Ça nous intéresse »

L'entretien professionnel

L'entretien professionnel est une obligation légale introduite par la loi relative à la formation professionnelle du 5 mars 2014.

Cet entretien professionnel s'adresse à tous les salariés, quelle que soit la taille de l'entreprise. Les salariés déjà en poste au moment de la publication de cette loi doivent donc tous avoir passé un entretien au plus tard pour le 6 mars 2016 minuit. Vous êtes déjà en retard !

L'entretien professionnel est destiné à envisager les perspectives d'évolution professionnelle du salarié et les formations qui peuvent y contribuer. Il ne concerne donc pas l'évaluation du travail du salarié. Il ne doit pas être confondu avec l'entretien annuel.

Cet entretien professionnel doit avoir lieu au moins une fois tous les deux ans. Mais attention, il doit systématiquement être proposé au salarié après une période d'absence due, notamment :

- ▶ à un congé de maternité,
- ▶ à un congé parental à temps plein ou partiel,
- ▶ à un congé sabbatique,
- ▶ à un arrêt maladie de plus de 6 mois,
- ▶ à un mandat syndical,

....



L'entretien professionnel donne lieu à la rédaction d'un compte rendu dont une copie est remise au salarié.

Tous les 6 ans, l'entretien professionnel doit faire un état des lieux récapitulatif du parcours professionnel du salarié.

Il permet d'apprécier si le salarié a : suivi au moins une action de formation, acquis un des éléments de certification professionnelle (diplôme, titre professionnel...) par la formation ou par une validation des acquis de l'expérience (VAE), ou bénéficié d'une progression salariale ou professionnelle.

Dans les entreprises de plus de 50 salariés, le salarié doit avoir bénéficié d'au moins deux de ces trois mesures. A défaut, son compte personnel de formation est abondé de 100 heures pour un salarié à temps plein et 130 heures pour un salarié à temps partiel.

En cas de contentieux, le salarié pourra réclamer des dommages et intérêts si aucun entretien ne lui a été proposé. Il pourra aussi invoquer la discrimination si d'autres salariés que lui en ont bénéficié.

Cet entretien n'est donc pas à négliger ! Faites d'une contrainte, une opportunité !

Article rédigé par Séverine DEVOIZE - BRETLIM : sdevoize@bretlim.com

Zoom Commission

Petit Rappel, Rebond ... Une Nouveauté au Club d'Affaires Atlantique !

Le chef d'entreprise est confronté tous les jours à de nombreux enjeux et à des problématiques qui peuvent vite devenir, ou apparaître, insurmontables... La devise du Club d'affaires étant de rompre l'isolement, une commission est née... **REBOND !**

Celle-ci propose d'apporter ponctuellement une aide au diagnostic du besoin et à l'orientation du dirigeant vers d'autres professionnels, membres du club, afin de les aider à trouver des solutions.

La Commission, présidée par Séverine DEVOIZE (BRETLIM) est composée de 4 membres : Lydie BIZOLON (Bizolon Consultants), Ronan LE NEILLON (Venetis), Patrick MALENFANT (Préférence Voyages), Bertrand TREHU (Seraluplast). **N'hésitez pas à les contacter !**

La commission « Rebond » a pour but de permettre à chacun de se nourrir de l'expérience des autres. Confidentialité et bienveillance sont les valeurs mises en avant par les membres de la commission afin de permettre à chacun de bénéficier d'un lieu d'échange et d'entraide.

Contact : Tel : 02-40-17-21-10 mail : clubaffairesatlantique@gmail.com